

DEPARTEMENT
DE HAUTE-SAÔNE

PETR DU PAYS GRAYLOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMITÉ SYNDICAL DU 3 AVRIL 2021

Le comité syndical du PETR du Pays Graylois, agissant en vertu d'une convocation en date du 25 mars 2021, s'est réuni à l'Espace Beauvalet à Dampierre-sur-Salon, le 3 avril 2021 à 10h30, sous la présidence de Serge ABBEY, doyen d'âge de l'assemblée.

Etaient présents : ABBEY Serge, BERTHET Alain, BLINETTE Alain, CHEMINOT Didier, CHENEVIER Jocelyn, CLEMENT Christelle, DEMANGEON Claude, DOUSSOT Dimitri, HENNING Frederick, KOPEC Freddy, MILESI Nicole, NOLY Jean, PATE Pierre, RENEVIER Michel, TARTRAT Danièle (remplace DAGUET Nadine), TODESCHINI Agnès, VILLENEUVE Régis.

Etaient porteurs d'un pouvoir : /

Etaient absents : CARTERET Jean-Paul, CHAUSSE Jean-Pierre, COLINET Patrice, DAGUET Nadine (remplacée par TARTRAT Danièle), DEGRENAND Bruno, GAUTHIER Claudie, GHILES Philippe, PAQUIS Martine, SAVIN Thierry.

Secrétaire de séance : DEMANGEON Claude.



CS/03-04-2021/N°1



INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE **ELECTION DE L'EXECUTIF**

ELECTION DU PRESIDENT DU PETR DU PAYS GRAYLOIS
(annule et remplace la délibération CS/16-09-2020/N°2)

Serge ABBEY, doyen d'âge de l'assemblée, rappelle aux délégués que Frederick HENNING est démissionnaire de la présidence du PETR et que la Madame la Préfète de Haute-Saône a acté sa démission par courrier en date du 11 mars 2021, reçu par le PETR le 19 mars 2021.

Il les informe ensuite qu'il va procéder à l'élection du nouveau président du PETR du Pays Graylois.

Il rappelle que conformément aux principes énoncés à l'article L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- l'élection se déroule à bulletin secret et à la majorité absolue,
- si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'obtient la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection intervient à la majorité relative.
- en cas d'égalité de voix au troisième tour, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Serge ABBEY procède à l'appel des candidatures pour la présidence du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Graylois :

- Didier CHEMINOT, maire d'Esmoulin, présente sa candidature.

En l'absence d'autres candidats, Serge ABBEY propose à l'assemblée de passer au vote à bulletin secret.

Les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 17
Nombre de bulletins blancs : 2
Suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

A obtenu au 1^{er} tour de scrutin :

- Didier CHEMINOT : 15 voix

Didier CHEMINOT ayant obtenu la majorité absolue des voix, est élu en qualité de président du PETR du Pays Graylois et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents pour extrait certifié conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-200050318-20210403-CS-03042021-N01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2021

Affichage : 09/04/2021



Serge ABBEY
Président

